



Pension alimentaire et impôt foncier sci

Par **NATHALIEBOISSONISABELLE**, le **03/11/2008 à 12:32**

Bonjour, Mon ex-mari et moi étions propriétaires de 2 logements dont 1 en sci (il est artisan et payait à la sci un loyer jusqu'à la séparation septembre 2005). Nous sommes divorcés depuis avril 2008 et ce mois-ci a prélevé sur la pension alimentaire plus de 400 euros pour les impôts fonciers de la sci. A-t-il le droit de faire cela ? Et suis-je tenue de payer les impôts de la sci alors que je paie déjà ceux de la propriété en nom propre ? Merci pour votre réponse